



Intégration de la nouvelle filiale Informatique & Télécom

à l'UES Amont Holding et au Socle Social Commun

Extrait de l'ordre du jour du CCE du 4 juin : point 2. Dans le cadre de l'évolution d'organisation relative au développement des activités IT mutualisées, Information/Consultation - **Recueil d'avis**

a) sur le projet d'accord concernant l'intégration de la société Total Global Services au sein de l'Unité Economique et Sociale entre Total SA et Elf Exploration Production SAS,

b) sur les accords/avenants applicables aux salariés de Total Global Services qui portent sur le socle social commun,

Pourquoi la CGT n'a pas voulu participer au vote ?

Se positionner à ce stade serait revenu à entériner le projet de filialisation dont les salariés ne veulent pas; cela aurait pu mettre en difficulté les procédures judiciaires en cours.

Bien entendu, la CGT veillera à ce qu'à minima les salariés de cette filiale bénéficient des mêmes droits que les autres salariés de l'UES.

En l'absence de négociation, de toute façon, ces salariés bénéficient par défaut pendant 15 mois de tous les accords et règles en vigueur actuellement : c'est l'application du code du travail Donc pas de péril en la demeure.

Mais pourquoi donc la Direction est elle si pressée ?

Le seul argument avancé par la Direction est de croire à la parole du Président de Margerie sur la non externalisation de cette filiale....mais des exemples récents montrent que cette parole n'est pas toujours fiable dans la durée : la vente de TIGF, les annonces de vente de la filiale TotalGaz parues dans la presse le démontrent malheureusement...

A qui le prochain tour ?

La meilleure façon de sécuriser les salariés est bien de ne pas filialiser ces activités. La CGT est engagée dans les différents processus juridiques en cours.

La Direction a toujours la latitude de ne pas filialiser.

En revanche, la CGT et le SICTAME ont proposé et voté la résolution suivante lors du CCE qui a recueilli 6 voix Pour – 4 abstentions – 3 contre :

"Compte tenu des contentieux en cours, tant au niveau du CE de Pau que du CHSCT de Paris UES Amont, qui estiment ne pas avoir remis d'avis sur le projet de filialisation des activités mutualisées IT, les élus considèrent qu'il est prématuré de solliciter leur avis sur le projet d'accord d'intégration de la société Total Global Services au sein de l'UES Amont holding, ainsi que sur les différents accords/avenants qui seront applicables au personnel de cette société. En conséquence, ils demandent que le recueil d'avis et la mise en place de la filiale TGS soient différés à une date postérieure à l'issue des contentieux en cours."

la CGT reste mobilisée et à l'écoute des salariés

